

# CHAPELLE SAINT-JOSEPH

Le Plan de Grasse



## FINANCEMENT PARTICIPATIF APPEL AUX DONNS

Nicolas DOYEN, Président de l'association Monarchie Patrimoine et grassois d'adoption depuis plus de vingt ans, a proposé au Maire de Grasse, de lancer un financement participatif pour réunir les 14587 euros nécessaires à la remise en peinture intérieure de la chapelle.



# LES HABITANTS S'ENGAGENT

pour sauvegarder le patrimoine

La chapelle Saint-Joseph est depuis quelque mois l'objet de mille soins. Située juste en face du cercle bouliste du Plan de Grasse, cette petite église rurale du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'abandon depuis les années 1990, reprend des couleurs. La restauration extérieure, plébiscitée par les plannois, a été réalisée à l'automne 2014 grâce à la générosité et au talent de Joseph Gérace et de son entreprise GERACE Peinture. Durant les travaux, le retable et les objets pieux ont été déplacés et mis en sécurité par la ville avec l'aide des Compagnons du Patrimoine, dans l'attente d'une restauration intérieure qui permettrait d'y vivre de nouvelles cérémonies.

Passionnée d'histoire, soutenue par de nombreuses personnalités et reconnue d'intérêt général, l'association Monarchie Patrimoine, qui œuvre depuis plusieurs années pour la restauration des monuments et objets historiques en péril, lance un appel aux dons. *Mener une opération sur la ville de Grasse était un souhait que Jérôme VIAUD et Marguerite VIALE ont su encourager*, explique son président, Nicolas DOYEN.

## LANCEMENT OFFICIEL DE LA COLLECTE

Cercle bouliste Saint Joseph du Plan de Grasse

Jeudi 2 Juillet - 18h30

en présence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse

et de Marguerite VIALE, Adjointe déléguée au quartier du Plan

Tous les dons, aussi petits soient-ils sont les bienvenus pour cet engagement collectif et solidaire qui a toutes les raisons de donner de beaux fruits. Les chèques à l'ordre de l'association Monarchie Patrimoine donneront droit à des reçus fiscaux (66% de réduction d'impôt dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable)\*.

Parce qu'il est dommageable de voir s'abîmer sans agir les monuments patrimoniaux de nos hameaux, parce qu'il y a de la fierté à rétablir le lien entre les hommes et leurs racines, parce qu'il est de notre devoir de protéger et de défendre notre histoire commune, lançons-nous aux côtés des plannois et convainquons-nous d'une évidence...

**La restauration de la chapelle Saint Joseph, un bon PLAN**

(\*)Information complémentaire : Il est à noter que si le plafond de 20% des revenus est dépassé, le bénéfice de la réduction peut-être reporté sur les 5 années suivantes. Les entreprises bénéficient, elles, d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxe. Là encore et en cas de dépassement, les entreprises peuvent reporter les déductions fiscales sur les 5 prochaines années.

CONTACT - [www.monarchie-patrimoine.fr](http://www.monarchie-patrimoine.fr) - Nicolas DOYEN 06 64 23 11 71 - [monarchie.patrimoine@gmail.com](mailto:monarchie.patrimoine@gmail.com)  
RENSEIGNEMENTS - Marguerite VIALE, Adjointe au Plan de Grasse - 06 22 36 67 55